

Avis public

EST PAR LES PRÉSENTES DONNÉ, par la soussignée, directrice générale, de la Municipalité du Village de Tadoussac, qu'il y aura séance ordinaire du Conseil municipal le 12 avril 2021 à 19 h au 286, rue de la Falaise, à Tadoussac.

Au cours de cette séance, le conseil doit statuer sur la demande de dérogation mineure suivante :

DÉROGATION MINEURE
DM2021-002

Nature et effets :

- Demande de dérogation à l'article 6.1.6 du Règlement 253 relatif au zonage.
- Demande à ce que :
 - o La façade du bâtiment principal puisse se localiser à 43 degrés de la ligne de la rue alors que le règlement prescrit une variante d'un maximum de 10 degrés.

Identification du site concerné :

- Lot 4 342 752 du cadastre du Québec

Tout intéressé pourra se faire entendre par le conseil relativement à cette demande.

DONNÉ à Tadoussac ce 19^e jour de mars 2021



Josée Marquis
Secrétaire-trésorière adjointe

